

Club des conseils syndicaux

Assemblée Générale annuelle

20 juin 2013



Rappel de l'organisation et du fonctionnement du Club

L'assemblée générale

Composée de tous les membres de l'association

- approuve le bilan comptable et financier
- approuve le budget prévisionnel
- se prononce sur le rapport d'activité
- fixe le montant de la cotisation annuelle

Le conseil d'administration

De 3 à 51 membres élus pour 2 ans
Renouvellement par tiers chaque année

- 3 CA annuels (ou plus si besoin)
- gestion de l'association
- autorise tout ce qui ne relève pas de l'AG

Le bureau

Président(e), Vice-président(e)
Secrétaire
Trésorier(ère)

- prépare le CA et exécute ses décisions

Rappel de l'organisation et du fonctionnement du Club

Président(e)

- Rédaction des courriers officiels
- Discours
- Validation des décisions

Vice-Président(e)

- Assistance du rôle de Président
- Discours

Trésorier

- Suivi du budget
- Réalisation des comptes
- Établissement du dossier de subvention
- Encaissement des chèques d'adhérents
- Courriers de relance

Secrétariat

- Envoi des invitations et relances
- Réservation des salles
- Préparation de l'ODJ des conseils d'administrations et AG
- Rédaction des compte-rendus
- Organisation des divers pots/apéros
- Prise de photos lors des évènements

Partenaires hors Club: ADIL 31 et Toulouse Métropole

- Appuis financier , juridique et organisationnel
- Compte-rendus des formations et visites
- Mise en lien avec partenaires institutionnels et associatifs

Ordre du jour

- Présentation du bilan d'activité 2012
- Vote sur les dépenses 2012-2013
- Vote du budget 2013-2014
- Vote sur le montant des cotisations 2013-2014

- Election des membres du Conseil d'Administration
- Election des membres du bureau (président, vice-président, trésorier et secrétaire)
- Nouveaux postes à pourvoir (référents)

- Perspectives 2nd semestre 2013 (programme des visites et formations à venir...)

- Démonstration de l'utilisation de la boîte mail du Club (Gmail)

Le déroulement de l'AG

- ◉ Vote sur les 7 points à l'ordre du jour
- ◉ Selon les règles de majorité précisées dans le projet de statuts à savoir :
 - Chaque membre dispose d'une voix
 - Les décisions sont prises à la majorité des membres présents
- ◉ Les votes se font à main levée

Ordre du jour : point n°1

Vote sur les dépenses 2012-2013

Dépenses du 1 ^{er} juin 2012 au 30 mai 2013			
Recettes		Dépenses	
Intitulé	Montant	Intitulé	Montant
Crédit 2010-2011	86,53	Assurance (01/13-31/13)	85.76
Cotisations 18 copropriétés	360,00	Cocktails	45.25
Subvention Grand Toulouse	1000,00	Réunion-débat éco-énergie	238.22
		Organisation AG 07/06/2012	145.22
		Frais bureautique	75.67
Total	1446.53	Total	590.12

Ordre du jour : point n°2

Vote du budget 2013-2014

Budget du 1 ^{er} juin 2013 au 31 mai 2014			
Recettes		Dépenses	
Intitulé	Montant	Intitulé	Montant
Cotisations 18 copropriétés	360	Assurance (01/14 -12/14)	100
Subvention Grand Toulouse	1000,00	Cocktails	196.53
Crédit 2011/2012	86.53	Rémunérations intermédiaires et honoraires	360,00
		Frais location	120,00
		Frais administratifs (frais postaux, de publication, de publicité)	130
		Achat de matériel de bureau	190,00
		Déplacements	350,00
Total	1446.53	Total	1446.53

Point n°3 : Vote sur les cotisations 2013-2014

- Fixation du montant de la cotisation
2013-2014

Points n°4 :

Election des membres du Conseil d'Administration

- Membres actuels :
 - Mme Mezzari (Présidente démissionnaire) – copro Amouroux II
 - M. Jarrosson (Vice-Président) – copro Jean Chaubet
 - Mme Camus (Trésorière) – copro Menuisière I et I bis
 - M. Cros (Trésorier adjoint) – copro Amouroux I
 - Mme Michel (secrétaire) – copro Jean Chaubet
 - M. Vignères – copro 19-21 Chemin d'Audibert
 - Mme Miceli – copro Le Floréal
 - M. Hébert – copro Belle Paule
 - Mme Tual – copro Fontaines Brosselettes
- Le CA élit parmi ses membres un Président, un Vice-Président, un Secrétaire et un Trésorier

Point n° 5: Election des membres du Bureau

- ◉ Election du Président
- ◉ Election du Vice-Président
- ◉ Election du Trésorier
- ◉ Election du Secrétaire

Point n° 6: Election des référents, nouveaux postes à pourvoir

Référent « formation »

Organisation des sessions de formation:

- tenue des inscriptions
- réservation de salle
- fixation des dates et horaires
- contact intervenants

Référent
« visites sur site »

Organisation des visites régulières sur site:

- Fixation des dates et horaires
- Contact copropriété visitée
- Préparation des invitations

Référent
« accueil des nouveaux
adhérents »

Accueil nouveaux adhérents:
Remise d'un livret d'accueil et autres
docs du Club (statuts et
organigramme)

Point N°7 : Vote du projet 2013-2014

- Planning des visites thématiques dans les résidences : une par trimestre
- Planning des formations :
 - thèmes juridiques et/ou techniques à définir
 - Période 2nd semestre: juillet à décembre 2013
- Réunion-débat grand public : début 2014
 - Sujets à définir

Démonstration de l'utilisation de la boîte Gmail

- Adresse mail:

clubdesconseilssyndicaux@gmail.com

- Démonstration en direct

Merci de votre attention

